## Assemblée plénière du 24 avril 2015

## **Motion**

Déposée par le groupe Europe Ecologie les Verts, partit occitan Soutenue par le groupe Socialiste, Radical et Républicain

## Conférence Paris Climat 2015 : la région Provence-Alpes-Côted'Azur, engagée contre le dérèglement climatique, appelle à la mobilisation citoyenne—

La menace du dérèglement climatique pèse sur l'avenir commun des habitants de notre planète. Canicules, inondations, submersions littorales, perte de rendements agricoles...: nos conditions de vie, mais plus encore celles de milliards d'habitants de pays plus vulnérables que la France (notamment les régions méditerranéennes), risquent d'être bouleversées si rien de plus qu'aujourd'hui n'est fait pour limiter l'ampleur du dérèglement climatique.

La France organise en décembre 2015 la 21ème Conférence des nations unies sur le dérèglement climatique (COP21). Appelée « Paris climat 2015 », cette conférence sera un succès si elle aboutit à des engagements ambitieux et contraignants des Etats pour :

- limiter l'ampleur du dérèglement climatique global (politiques d'atténuation)
- anticiper ses impacts dans tous les pays, à commencer par les plus exposés (politiques d'adaptation).

Depuis plus de 10 ans, la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur mène des politiques ambitieuses contre le dérèglement climatique.

Avec les programmes AGIR et AGIR+, la Région a engagé 130 millions d'euros qui ont permis de soutenir plus de 1200 projets innovants pour la transition énergétique sur les territoires, contribuant à 1,2 milliard d'euros d'activité économique (1€ de subvention entraine 10 € de travaux ou service).

Avec le programme RHEA, la Région a engagé la réhabilitation énergétique de 25.000 logements sociaux, ce qui réduit les factures d'énergie des habitants.

Avec le doublement de l'offre des trains et des cars régionaux depuis 1998, le soutien à l' « éco-mobilité » (vélo, co-voiturage), et une tarification avantageuse, les déplacements de chacun sans prendre sa voiture ont été facilités.

Avec le soutien aux innovations et aux reconversions industrielles, la Région a créé de nouvelles filières d'avenir, créatrices d'emplois, qui permettent de consommer moins et mieux l'énergie : réseaux électriques intelligents, éolien flottant, chimie verte, bâtiments durables méditerranéens...

Avec le soutien au développement de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), les entreprises ont réduit leur consommation énergétique.

Avec les politiques régionales en faveur de l'éducation à l'environnement et au développement durable, de l'économie sociale et solidaire, des parcs naturels régionaux et de la biodiversité... la Région soutient les projets des territoires qui agissent pour une transition écologique.

Le Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE), adopté en 2013 en partenariat avec l'Etat, prévoit de diviser par 4 nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. C'est cet objectif que les territoires et les acteurs de notre Région doivent à présent viser.

Face à l'urgence et à la gravité de l'enjeu climatique, il est de notre responsabilité d'élus et de citoyens de prendre des décisions pour réduire massivement nos émissions de gaz à effet de serre et faire entendre notre détermination aux Etats pour qu'ils s'engagent de manière ambitieuse lors de la conférence Paris Climat de décembre 2015.

Le seul moyen d'y parvenir est d'obtenir la mobilisation la plus large de la société civile. L'année 2015 doit être l'occasion d'une mobilisation de chacun : citoyen, association, collectivité, entreprise.

C'est pourquoi la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur :

- Organise à la Villa Méditerranée à Marseille, les 4 et 5 juin 2015, la « Medcop », Forum de la société civile méditerranéenne pour des solutions contre le dérèglement climatique. Les associations, les ONG et le grand public seront accueillis au « Village des solutions » du 4 au 7 juin, sur l'esplanade du J4 à Marseille.
- Soutient, dans le cadre du dispositif AGIR +, les actions citoyennes ayant un projet autour de la COP21 et qui agiront, tout au long de l'année 2015, pour la transition énergétique et la lutte contre le dérèglement climatique.
- Poursuivra l'inclusion progressive, dans l'ensemble de ses politiques, de critères pour réduire l'impact sur le dérèglement climatique.

MOTION reque à
La Direction du Secrétariat Général,
Des Affaires Juridiques et de la
Commande Publique
Le 21 2215